



NUMÉRIQUE

- INFO -

Les 6 communes qui ont rejoint le Grand Guéret récemment (Anzême, Jouillat, Saint-Eloi, Peyrabout, Mazeirat, Saint-Yrieix-les-Bois) pourront bénéficier d'un raccordement opéré par Orange d'ici fin 2023. Ce sont 1328 logements supplémentaires qui seront ainsi connectés au réseau Très Haut Débit.

Le déploiement de la Fibre se poursuit sur l'agglo

Véritable enjeu de développement du territoire, le Très Haut Débit continue d'être déployé dans les communes du Grand Guéret, afin de répondre aux besoins des habitants et des entreprises dans le cadre de la convention signée entre la Communauté d'Agglomération et l'opérateur Orange. Les événements sanitaires du printemps ont montré toute la nécessité d'équiper le territoire, ces réseaux de grande capacité permettant un accès rapide et fiable à Internet. Un grand avantage pour les habitants qui désirent ou sont contraints de télétravailler.

9423, c'est le nombre de logements aujourd'hui éligibles à la Fibre optique sur les 16593 que compte le territoire. Les gros travaux d'infrastructures sont désormais terminés sur toutes les communes et les armoires de rues sont installées et raccordées. Cela boucle le premier engagement de l'opérateur qui avait assuré mettre en place 100 % des armoires au 31 décembre 2020.

Aujourd'hui, 6 communes peuvent bénéficier des offres FTTH des opérateurs. Orange annonce les premiers raccordements usagers dans les autres communes pour ce début d'année 2021. L'opérateur doit prendre en compte les contraintes d'un réseau cuivre très ancien (câbles en pleine terre, infrastructures souterraines à refaire, respect des recommandations de l'Architecte des Bâtiments de France, installation de nouveaux poteaux, etc.). Votre intervention peut également faciliter le passage de la fibre vers votre domicile et préserver les réseaux téléphoniques : l'élagage des haies et arbres qui dépassent sur le domaine public et gênent, par conséquent, le passage de la Fibre.

Pour connaître l'état du déploiement et savoir si votre domicile est éligible à la Fibre, vous trouverez des ressources utiles sur www.agglo-grandgueret.fr, rubrique "aménagement du territoire".

SPORTS NATURE

Guéret : une nouvelle étape vers les JO

C'est grâce à une réflexion commune et à la désignation d'un porteur de projet unique, fédérateur d'un investissement partagé autour de « Guéret, centre de préparation aux Jeux Olympiques », que les équipes étrangères de cyclisme sur route et de VTT vont pouvoir venir s'entraîner dans les Monts de Guéret.

Souvenez-vous, à l'automne 2019, la Communauté d'Agglomération s'associait à la Ville de Guéret, au Département, à la Région, à l'Etat et à Creuse Oxygène pour construire un projet commun d'accueil de délégations olympiques. Le 5 octobre dernier, Guéret est devenue officiellement centre de préparation aux Jeux Olympiques Paris 2024, symbole de cette dynamique commune impulsée au service du territoire.

Dans la roue de cette annonce, se profilent :

- la rénovation du centre d'hébergement IRFJS dédié aux sportifs, projet porté par la Ville de Guéret ;
- l'aménagement d'une piste VTT aux caractéristiques identiques à celles que les athlètes trouveront en 2024 à Saint-Quentin-en-Yvelines.

Dans le cadre de sa compétence sports nature, l'Agglo est chargée d'assurer la maîtrise d'ouvrage, puis l'exploitation de la piste VTT. L'opération consiste à réaliser, sur le site d'accueil de la piste (parking Pierre La Grosle en forêt de Chabrières), son aménagement (stabilisation sur 150 m) ainsi qu'un local technique dans une démarche éco-responsable (toilettes sèches, autonomes en énergie et eau). Le circuit VTT cross-country accueillera une manche de coupe de France les 9, 10 et 11 avril 2021.

A savoir : La fédération de tous les acteurs du territoire autour des JO se poursuit en ligne. Afin d'en faire un événement visible et partagé par tous, un site internet a été créé : <http://terrasports23.com>, ainsi qu'une page facebook : [facebook.com/terrasports23](https://www.facebook.com/terrasports23).



Grand Guéret - La lettre - Hiver 2021 / Editée par la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret en janvier 2021.
ISSN : ISSN 2649-1060 - Directeur de la publication : Éric CORREIA - Responsable de la rédaction et mise en page : service communication du Grand Guéret
Textes : services du Grand Guéret - Crédits photos : Grand Guéret // Bruno/Germany, Lukasz, Donna Hovey, Onur Maristo, Engin Akyurt * Pixabay // Zach Vessels
* Unsplash - Impression sur papier PEFC : Imprimerie George Sand (36) - Tirage : 16 100 exemplaires
Retrouvez la lettre en ligne sur : www.agglo-grandgueret.fr. Pour la recevoir, écrivez à : service.communication@agglo-grandgueret.fr.

25 communes membres : Ajain - Anzême - La Brionne - Bussière-Dunoise - La Chapelle-Taillefert - Gartempe - Glénic - Guéret - Jouillat - Mazeirat - Montaigu-le-Blanc - Peyrabout - Saint-Christophe - Saint-Éloi - Saint-Fiel - Saint-Laurent - Saint-Léger-le-Guérois - Saint-Silvain-Montaigu - Saint-Sulpice-le-Guérois - Saint-Vaury - Saint-Victor-en-Marche - Saint-Yrieix-les-Bois - Sainte-Feyre - La Saunière - Savennes

GRAND GUÉRET

La lettre

Hiver 2021

www.agglo-grandgueret.fr

Excellente année 2021

2020 restera dans nos mémoires comme une année d'épreuves et de tristesse.

La maladie qui frappe l'humanité et qui a rudement éprouvé tant de familles, causé tant de dégâts humains, sociaux, sanitaires et économiques, n'a pas fini de nous affliger. Nul doute que ses effets seront ressentis encore durablement.

Elle est tout à la fois le prix à payer dans une société mondialisée où biens et personnes circulent de manière effrénée et la preuve que nos systèmes économiques sont des colosses aux pieds d'argile. L'actionnariat des groupes médicaux et pharmaceutiques est bien le seul à croire encore que le libéralisme économique sauvera le monde. Nos sociétés ont prouvé que l'effondrement pouvait les gagner à grande vitesse et la pauvreté y croît partout. Notre Nation n'est pas épargnée qui perd ses repères, dont les citoyens se désolidarisent, dont les travailleurs se paupérisent et dont le poids de la dette est en perpétuelle hausse. Cela ne peut plus durer. Il n'est que temps de construire de nouveaux modes de vie, de nouveaux circuits courts, une nouvelle intelligence économique, de nouvelles solidarités, sans céder à la course échevelée vers un progrès qui, au final, n'apporte que de futilités satisfactions construites sur la misère des plus pauvres, ou à la loi d'un marché omniprésent et déshumanisé.

2020 aura en effet montré l'inanité de nos modes de vie et le besoin de changer de monde avant que sa fin n'advienne. Elle aura prouvé ce que nous sommes quelques-uns à dénoncer depuis des années : l'urgence écologique, la pertinence de ne pas dissocier fin du monde et fin de mois (message porté à un moment par les Gilets Jaunes), la nécessité de forger de nouveaux liens sociaux, de nouvelles solidarités, de penser de nouvelles relations économiques, non marchandes, préservatrices de l'environnement comme des humains qui en forment toute la chaîne. Faire humanité, voilà ce qu'à l'échelle d'une aire territoriale comme la nôtre, nous pouvons et devons collectivement proposer.

Tel est le programme des années qui s'ouvrent, le seul qui vaille. À l'heure où un virus fait peut-être redécouvrir à certains l'importance d'une Creuse préservée, en faisant passer pour un espace de développement économique et humain de premier ordre ce monde rural que l'on a trop longtemps considéré comme pittoresque et récréatif, il y a une chance pour notre territoire. Sachons la saisir.

La Com' d'Agglo n'est pas restée en retrait en ces temps de trouble et de souffrance. Nous avons soutenu dès le premier confinement les commerçants, artisans et entrepreneurs locaux en débloquant 120 000 euros de crédits. Nous poursuivons ce soutien au monde économique local avec des aides variées, financières et logistiques (la plateforme récemment mise en place dont nous parlons dans ce numéro en est l'illustration), avec un soutien constant à celles et ceux qui font le territoire, qui permettent à chacun de pouvoir y vivre, y travailler, y demeurer et s'y épanouir. Notre volonté, c'est de faire sens sur un bassin de vie où l'on peut vivre mieux et plus sainement qu'ailleurs. Cela passe par le soutien nos forces vives, à notre économie, par la défense de notre environnement, par la promotion de notre Creuse qui, petit à petit, convaincra de ses atouts, de sa richesse et de sa diversité. Mais comme il est des portes qui ne s'ouvrent que de l'intérieur, c'est de nous-mêmes que devra partir la certitude que nous pouvons changer nos modes de vie et croire en nous. Souhaitons que l'an nouveau nous porte vers cette confiance et cette force perpétuellement renouvelées et ignorons les prophètes de la désespérance et de la calomnie.

2020 a par ailleurs été l'année du renouvellement du Conseil Communautaire de notre Agglomération. Une équipe volontaire, active et pluraliste de femmes et d'hommes engagés est à l'œuvre pour améliorer le quotidien des habitants du Grand Guéret. Dans une Agglomération qui a connu des difficultés économiques mais que nous avons déjà commencé à redresser, vos élus sont à l'œuvre pour que vivre sur le Grand Guéret reste, encore et toujours, une expérience de vie précieuse, dans un monde préservé, solidaire, où il fait bon vivre et où la fraternité et le respect, l'écologie et le développement humain, sont les maîtres mots.

Excellente année 2021 à toutes et tous.



Éric CORREIA

Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret
Conseiller Régional Nouvelle-Aquitaine - Délégué Économie Créative, Innovation et Droits Culturels



Carte blanche donnée à Nicolas LE TRON « Les oiseaux 11 », le temps ralentit...
Division temporelle I
21x29,7 cm, technique mixte, novembre 2020



Crise sanitaire : quand la continuité de service prend tout son sens

La crise sanitaire inédite que nous traversons permet de mettre en lumière aujourd'hui l'un des grands principes de la fonction publique : la continuité du service public. Quelles solutions ont été trouvées à l'échelle de l'Agglo pour l'assurer et préparer l'après-crise ? Aperçu du travail de ses élus et de ses agents, sur le terrain ou mobilisés depuis leur domicile.



Alex AUCOUTURIER,
Vice-Président
en charge des
ressources
humaines

Nos agents, qui ont assuré la continuité du service public, se sentent préoccupés par la santé de leurs commerces, mise à mal par la crise sanitaire. Lorsque le Président leur a proposé de les soutenir, la plupart n'a pas hésité et nous remercions cette initiative personnelle. L'idée était d'offrir des jours de congés à l'Agglo qui s'est engagée en contrepartie à les valoriser par une aide financière apportée aux commerçants. Cet élan de solidarité louable a permis de récolter 18 000 € qui seront fléchés dans le budget 2021. Nous réfléchissons en attendant à la façon dont cette somme importante sera répartie en direction du commerce et de la vie économique locale. Et pour réitérer leur soutien au personnel soignant (voir article ci-contre), les conseillers communautaires se sont engagés à une promesse de don de 1500 €, en réponse à la sollicitation du Conseil Départemental, afin de constituer un stock tampon de masques destiné au corps médical.

Fermés au public, en assurant des permanences

Suite à l'annonce du Président de la République en mars dernier, la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret a dû fermer au public, pendant plusieurs semaines, la plupart de ses équipements. Ce fut par exemple le cas du **siège de la collectivité**, dont le personnel est resté opérationnel en assurant des permanences en présentiel ou en télétravaillant.

L'ensemble des structures de loisirs, à savoir **le Parc Animalier des Monts de Guéret et la Station Sports Nature** (Glénic' Grimpe, les bases de loisirs de Jouillat et d'Anzême) ont été contraints de fermer mais les équipes sont restées mobilisées pour l'entretien des espaces naturels et les soins aux animaux. Les animations (soirées astronomie, sorties en canoë...) et les évènements prévus (Journée Médiévale, Marché de Noël, Festival Sports Nature) ont également été annulés. Cependant, la réouverture de ces sites, tout comme celle des hébergements touristiques gérés par l'Agglo, dans le respect des règles sanitaires, s'est très bien déroulée, avec de nombreux visiteurs et pratiquants durant tout l'été.

Après une fermeture complète de plusieurs semaines, l'équipe de la **Bibliothèque Multimédia** a lancé son biblio-drive, un service sécurisé de retrait et de dépôt de documents, fort apprécié des lecteurs, afin d'éviter les contacts.

La Quincaillerie, fermée au public dans un premier temps, puis ouverte aux coworkers, a profité de son FabLab pour fabriquer 2700 visières de protection à destination des établissements



médicaux, collectivités locales, artisans et commerçants locaux, grâce à divers soutiens financiers (Fondation Orange, fonds de solidarité pour les makers, Fondation Free). Le Tiers-Lieux a également contribué à la continuité pédagogique pour les publics scolaires : Radio Pays de Guéret, radio locale résidente de la Quincaillerie, a diffusé son École à la radio en proposant quotidiennement des émissions au contenu varié et adapté à différentes tranches d'âge. À ce titre, la radio a obtenu le label « Nation apprenante » attribué par le Ministère de l'Éducation Nationale qui reconnaît le contenu pédagogique proposé. Et pour soutenir les producteurs locaux et promouvoir la consommation alimentaire de proximité, le Groupement des Agriculteurs Biologiques de la Creuse, l'association Solutions Alternatives et Solidaires en Limousin et la Quincaillerie ont mutualisé leurs compétences afin de créer un drive avec une dizaine de producteurs locaux via l'application cagette.net.

Le service développement économique, basé au Centre de Ressources Domotique également fermé pendant plusieurs semaines, s'est rapidement mobilisé en gérant les aides que la Com' d'Agglo a mises en place depuis le premier confinement pour

soutenir les entreprises du territoire, dont l'activité a subi un net ralentissement, voire un arrêt brutal. Dans un premier temps, la collectivité a décidé d'abonder le dispositif de soutien de proximité mis en place par la Région Nouvelle-Aquitaine, soit 60000 € (2 € par habitant) qui prend la forme d'avances remboursables. De plus, avec l'appui technique de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Creuse, elle propose un fonds de soutien aux jeunes entreprises de 30000 €, soit une aide directe et forfaitaire de 1500 € par entreprise permettant de soutenir le financement des charges fixes (voir lettre d'automne 2020). En outre, suite à l'adoption de l'avenant « COVID » du contrat Boost' ter signé avec le Département de la Creuse, un nouvel appui individuel est proposé aux entreprises locales, dont la vocation est de maintenir leur capacité à investir pendant la crise pour adapter et diversifier leurs activités. Ces financements sont dédiés prioritairement à la transformation numérique, à l'adaptation des équipements de production et au déploiement des livraisons. Un accompagnement à plus long terme vient compléter ce dispositif (voir article ci-dessous).

Ouverts au public, en adaptant et réorganisant leurs services

Même si **le Pôle Petite Enfance** a dû réduire son accueil en raison des mesures barrières et de distanciation difficiles à mettre en œuvre avec des enfants en bas-âge, les multi-accueils situés à Guéret et Saint-Vaury et la micro-crèche à Saint-Fiel ont gardé des enfants de personnels prioritaires listés par le Gouvernement, de familles monoparentales et de familles dont les deux parents ont repris une activité hors télétravail. Concernant le RAM, l'équipe n'a pas pu organiser de façon régulière ses animations mais, depuis le début de la crise, elle reste à l'écoute des parents pour répondre à leurs questions. Le retour des enfants en crèche familiale s'est fait le plus rapidement possible. Lorsque les assistantes maternelles n'ont pu reprendre leur activité, une autre solution de garde a été proposée aux familles.

L'aggloBus a maintenu son service de transport urbain et de transport à la demande en adaptant ses horaires et en offrant la gratuité lors du premier confinement. Près de 40 personnes ont été transportées par jour sur son réseau urbain et 3 personnes en Transport À la Demande. Le transport scolaire a ensuite repris dès la réouverture des écoles.

Quant aux services proposés sur **l'Aire des Monts de Guéret** (sanitaires, boutique et station-service), ils ont tous été maintenus et le site entretenu.

Pour garantir l'hygiène des établissements ouverts au publics, anticiper la réouverture des autres et protéger les agents, les élus et les usagers du Grand Guéret, **les équipes ménage et prévention des risques professionnels** ont redoublé de vigilance en mettant en place des mesures « barrière » et en renforçant le nettoyage et la désinfection de tous les locaux et véhicules du Grand Guéret.

Soyez certains que nous mettons tout en œuvre pour assurer la sécurité de tous.

*Prenons soin de nous, restons vigilants, faisons bloc tous ensemble
contre l'épidémie de COVID-19, le virus circule toujours...*

LE CAS DES TIERS-LIEUX : Le saviez-vous ?

Les Tiers-Lieux : La Quincaillerie, l'Espace Numérique Sud Charente et le Parc Naturel de Gaume (Belgique) coopèrent depuis maintenant deux ans afin de bonifier leurs actions au service du développement de leur territoire. Échanges de pratiques, visites de lieux inspirants, organisation d'évènements communs, réflexion prospective sont autant d'actions figurant au programme de cette coopération. Le 1^{er} confinement lié à la pandémie de COVID-19 a immanquablement bouleversé les activités de chacun. Avec la fermeture des structures, la totalité des activités en présentiel ont été annulées. Les Tiers-Lieux ont dû se réinventer. Plus que jamais, le numérique est devenu incontournable et a participé au reformage des actions. Bon nombre des activités ont été maintenues sous la forme de visio-conférences. Mais au-delà des activités existantes, les Tiers-Lieux se sont véritablement mobilisés pour répondre aux multiples besoins que la crise a accentué ou fait émerger, notamment le besoin de lien social devenu précieux avec l'isolement. Ils ont apporté leur soutien dans de nombreux domaines et ont ainsi démontré l'importance de leur rôle sur les territoires en tant qu'acteurs du développement local.

Retrouvez le tour d'horizons complet de la mobilisation de chacun dans cette période inédite ici :
<https://www.agglo-grandgueret.fr/actualites/crise-du-covid-19-comment-les-tiers-lieux-partenaires-se-sont-ils-mobilises-pendant-le>.



DES OUTILS AU SERVICE DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE ET DE LA PROMOTION DU TERRITOIRE

La crise que nous traversons montre combien les modèles économiques traditionnels peuvent être bouleversés et remis en cause. La transformation numérique est nécessaire et de nouveaux modes de commerce émergent. Pour accompagner les entreprises locales, un fonds destiné à soutenir l'inclusion numérique du commerce local dans le cadre d'une politique globale de promotion du territoire a été voté par vos élus communautaires en novembre 2020. Afin de promouvoir les savoir-faire de ces entreprises, l'Agglo leur propose un appui collectif avec la mise à disposition :

- d'une plateforme de boutiques en ligne proposée par "C'est Creusois",
- d'une application de géolocalisation des offres de service (marchandes ou événementielles) itinérantes, "Pile ici".

- Vous êtes commerçant et souhaitez :
 - demander un ticket d'entrée sur la plateforme "C'est Creusois" ? Contactez la Direction du développement économique du Grand Guéret au 05 87 63 00 07 ;
 - ajouter vos informations sur l'application "Pile ici" ? Envoyez votre demande à loann.ravet@pile-ici.fr.
- Vous êtes un particulier, souhaitez soutenir vos commerçants et consommer local plus facilement ? RDV sur :
 - <https://boutique.cest-creusois.fr> pour commander vos produits locaux en ligne ;
 - l'App Store ou sur Google Play pour télécharger l'application "Pile ici".

